



Sablons · sur ·
Huisne



©Sophie Papillon

La Gazette



Chères Sablonnaises, Chers Sablonnais,

J'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année !

En 2023, l'équipe municipale a fait en sorte, comme toujours, de vous divertir, que vous soyez petits ou grands.

En 2024, nous souhaitons bien sûr continuer en ce sens avec enthousiasme.

Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos manifestations mais regrettons de ne pas satisfaire plus de Sablonnais. L'investissement est important. Les personnes qui organisent et donnent de leur temps ont vraiment besoin de motivation et de soutien. Je compte donc sur vous !

Je tiens à saluer les responsables d'associations, les bénévoles et tous les acteurs qui font vivre notre commune. Sans eux, le dynamisme ne serait pas le même. Je n'oublie pas

non plus tous les membres des services administratifs et techniques pour le travail qu'ils accomplissent, au quotidien, pour vous servir.

Du côté de nos commerçants : c'est avec regret que notre pharmacie et que le restaurant l'Antidote ont fermé leurs portes mais c'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux commerçants. Bienvenue !

L'année 2024 sera une année de travaux ! Les entreprises qui vont intervenir tant sur le bourg de Coulonges-les-Sablons que sur la rue Michel Melliant à Condé sont maintenant choisies.

Nous avons hâte que ceux-ci commencent en espérant que la météo soit clémente et, dès maintenant, je vous demande la plus grande tolérance et le meilleur accueil pour les personnes qui interviendront sur les chantiers. Je suis tout à fait consciente du désagrément que ces travaux engendreront. Bien entendu, nous mettrons tout en œuvre afin que tout se passe pour le mieux pour tous.

Pendant toute la durée des travaux, vous pourrez, bien entendu, joindre les personnes référentes (élus ou agents techniques) qui seront à votre écoute.

Pour cette nouvelle année, voici les vœux que je formule :

Meillant (Rue Michel) : voir le premier coup de pioche intervenir le plus rapidement possible.

Eglise : démarrer la réfection de la toiture du clocher de l'église de la commune déléguée de Condé-sur-Huisne.

Incessamment sous peu, commencer les travaux de sécurisation et d'amélioration du bourg de Coulonges-les-Sablons.

Le médicobus : l'accueillir dès le 16 janvier comme prévu afin que les habitants de Sablons puissent au plus vite retrouver un médecin traitant suite au départ du Docteur FAURE fin décembre. Nous lui souhaitons une bonne retraite ! De notre côté nous continuons activement nos recherches et avons hâte d'accueillir un nouveau médecin sur notre commune.

Le tri des déchets : faire en sorte de trier le mieux possible et accueillir de façon « positive » le compostage à venir.

Encore une nouvelle année riche en manifestations et moments conviviaux.

Un travail important de réflexion sur « le devenir » de notre commune de Condé-sur-Huisne, à long terme suite à l'étude dont nous avons bénéficié en partenariat avec le département et l'Etablissement Public Foncier.

Raccorder tous les administrés à la fibre.

Satisfaire au mieux les habitants en continuant les réunions de quartier et en restant à leur écoute.

Voir et accueillir de plus en plus de joueurs de padel sur nos nouveaux terrains.

Obtener le titre des « Villes et Villages fleuris ».

Ensemble, faire en sorte qu'il y ait de moins en moins d'incivilités.

Une commune où il est fait bon vivre !

X... raisons d'être heureux et fiers d'habiter SABLONS-SUR-HUISNE !

Vous l'avez compris, je vous adresse donc, également au nom de toute l'équipe municipale, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2024 ! Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur à partager avec vos proches et surtout la santé.

Christelle RADENAC,
Maire de Sablons sur Huisne

En souvenir de Milly



*Milly Akriche Ducrou et ses enfants, Tristan, Marin et Pierrot nous ont quittés en octobre.
Milly était notre dumiste (professeur de chant) à l'école de musique Michel Loistron.*

Nous avons souhaité lui rendre hommage en publiant une de ses chansons

« Des histoires d'Hommes ».

Toutes nos pensées vont à leur famille et à leurs proches.



Quand il y a plus rien à dire
Quand il y a plus rien à faire
Il est bon de se taire
Écouter le silence, savourer l'existence
Le reste n'a plus d'importance

Retrouver l'essentiel
L'amour universel
Jeter les artifices
Accepter les cicatrices

Qui font ce que nous sommes
Des histoires d'Hommes

Tous ces rêves qu'on oublie
Les occasions manquées
A ne plus écouter
On attend l'impossible
On s'est trompé de cible
On voudrait l'inaccessible

Alors qu'on a l'essentiel
L'amour universel
Jetons les artifices
Acceptons les cicatrices

Qui font ce que nous sommes
Des histoires d'hommes
Des histoires d'hommes

Qui font ce que nous sommes
Des histoires d'Hommes

Milly Akriche Ducrou



Scannez avec votre téléphone
ce QR code
et retrouvez la chanson
sur You tube.

Le Médicobus arrive à Sablons sur Huisne !



médicobus®
Premier cabinet médical mobile

Comment ça marche ?

Vous n'avez pas de médecin traitant
ou votre médecin habituel n'est pas disponible ?

appelez le 06 24 79 59 44

Une consultation médicale vous sera proposée en fonction de votre situation.

Ce dispositif de santé s'adresse à
tous les habitants de l'Orne-Est.



Le Médicobus arrive à Sablons sur Huisne à partir du **mardi 16 janvier 2024** pour palier au départ en retraite du Docteur Faure.

Le Médicobus est un cabinet médical mobile qui se déplace dans plusieurs communes de l'Est du département de l'Orne. A son bord, un médecin généraliste et deux assistantes médicales.

Le Médicobus s'adresse aux patients sans médecin traitant ou à ceux dont leur médecin traitant est indisponible.

Le Médicobus viendra tous les mardis de 9h à 13h et de 14h à 18h rue Clément Courteil à Condé sur Huisne, au cabinet médical.

Il y aura très certainement une autre journée mais nous attendons plus d'informations.

Pour prendre rendez-vous contactez le **06.24.79.59.44**

Etat civil

Naissances

Enzo Pilon Morin – 05/12/2023

Mariages

Bruno Vildé & Vania Ventalon – 30/09/2023

Dominique Coissard & Jean-Michel Babin – 14/12/2023

Décès

Jeannine Feret – 31/08/2023 ; Maria Narguet – 01/09/2023 ; Salvatore Zambetti – 02/09/2023 ; Robert Rassel – 09/09/2023 ; Wilfrid Brette – 29/09/2023 ; Suzanne Denormandie – 03/10/2023 ; Colette Rossant – 12/10/2023 ; Martine Froger – 22/10/2023 ; Patrice Vollet – 28/11/2023 ; Guy Haillant – 04/12/2023



Permanence des Adjoints au Maire

Les Maires-Adjoints peuvent vous recevoir soit sur rendez-vous, soit directement à leur permanence :

- **Claude SENECHAL** :
le vendredi matin sur rendez-vous.
- **Nathalie BERTU** :
le mercredi sur rendez-vous.
- **Joël MARCHAND** :
le mardi 16h00 à 17h30 en mairie de Condé sur Huisne.
- **Sandrine SIMON** :
le mercredi sur rendez-vous.
- **Jean-Yves MESNIL** :
le jeudi sur rendez-vous.



Horaires d'ouverture au public Mairies de Sablons sur Huisne

Condé sur Huisne

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi 10h00-12h00
Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00

Coulonges les Sablons

Vendredi 10h00 – 12h00

Condeau

Lundi 10h00 – 12h00

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour que vous puissiez effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire la démarche vous-même, accompagné ou non de vos parents, en vous rendant dans l'une des trois mairies déléguées avec les documents suivants : pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille. Cette démarche est obligatoire !

À la suite du recensement, nous vous délivrerons une attestation de recensement et dans les mois qui suivront vous recevrez, à votre domicile, une convocation pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National de Caen.

Renseignements en Mairie et au Centre du Service national et de la Jeunesse de Caen au :
09.70.84.51.51

csnj-caen.contact.fct@intra.def.gouv.fr

<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

L'inscription sur les listes électorales, ce n'est pas automatique !

Vous êtes nouvel arrivant à Sablons sur Huisne et vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de Sablons sur Huisne ? Pour vous inscrire, rendez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile. Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 6 et 9 juin 2024 vous avez jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour vous inscrire.



- Si vous avez changé d'adresse à Sablons sur Huisne, il faut également mettre à jour votre adresse dans la liste électorale.
- Si vous quittez Sablons sur Huisne merci de nous avertir pour que l'on vous radie.



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau Potable

Chaque année le Conseil Municipal approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau Potable (RPQS) 2022 du Syndicat producteur et distributeur de Nocé (SIAEP). Sur la totalité de son périmètre, le SIAEP de Nocé entretient **482 km de canalisations**, 7 unités de production et 14 réservoirs. **Il dessert 5 752 abonnés soit 9 256 habitants.**

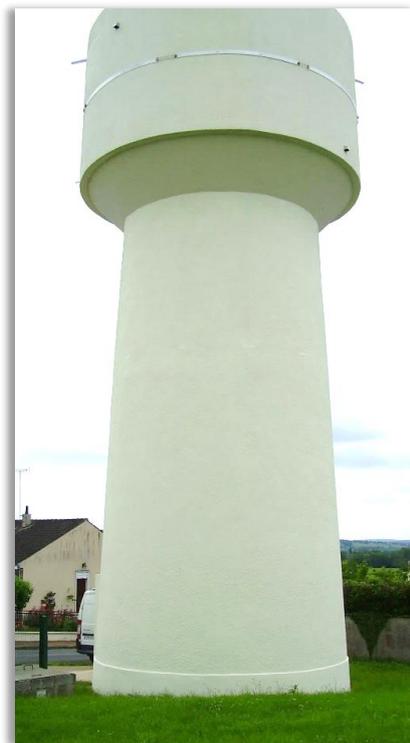
Sur le périmètre de Rémalard/Sablons sur Huisne : 288 678 m³ ont été vendus en 2022, soit une baisse de 17% comparé à 2021. Le rendement s'améliore nettement au fur et à mesure des nombreux travaux exécutés sur le réseau, pour s'établir à 80% aujourd'hui. **Pas moins de 53 fuites ont été décelées et réparées en 2022.**

La consommation moyenne par an et par abonné est de 96 m³.

Concernant la qualité : sur les 47 prélèvements, les contrôles microbiologiques sont conformes à 100%, et les contrôles physico-chimiques à 88.68%. Ce sont les métabolites de pesticides comme l'ESA métolachlore et surtout le Chlorure de Vinyle Monomère cancérigène (CVM) (le CVM a fait l'objet d'une explication dans une précédente gazette) qui sont impactants sur ce taux. Un diagnostic a été réalisé, les canalisations en PVC posées avant 1980 identifiées et des changements de canalisations sont nécessaires d'ici 2025.

Le comité syndical du SIAEP a voté un programme de travaux pour un montant de 617 000€ pour 2024. **Plusieurs communes dont Condé sur Huisne bénéficieront de renouvellement de canalisations au premier semestre 2024.** Les riverains concernés seront informés par les entreprises, par courrier remis dans leurs boîtes aux lettres .

L'eau est un bien collectif précieux, ne la gaspillons pas !



Château d'eau
de Condé sur Huisne



Information fibre

La Fibre à Sablons sur Huisne

La fibre optique permet une connexion à internet plus rapide que le réseau classique ADSL, en cuivre



Vous êtes près de 34 % à avoir déjà souscrit à un abonnement fibre et à profiter d'un accès à une connexion ultra-rapide, ce qui permet aux appareils d'être utilisés en simultané.



Et vous pouvez ainsi ...



Regarder un film en Ultra Haute Définition



Communiquer avec vos proches en visioconférence



Profiter des objets connectés à la maison

COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

1. **Testez** votre éligibilité à la fibre sur notre site.
2. **Contactez** l'un des opérateurs présents sur le réseau pour souscrire à un abonnement fibre.
3. **Profitez** de tous les usages de la fibre une fois votre logement raccordé.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.ornedepartementthd.fr



Orne Département Très Haut Débit a organisé une réunion publique d'information le mercredi 22 novembre 2023 à 19h à la salle des fêtes Paul Pelleray à Condé sur Huisne en présence d'élus.

Ouverte à tous, cette réunion a permis aux habitants de se renseigner sur comment souscrire un abonnement fibre ou comment savoir s'ils étaient éligibles.

Il a été question du déploiement de la fibre mais aussi du raccordement final du client sur le terrain.

Seul bémol : aucun opérateur n'était présent.

34 % des foyers de Sablons sur Huisne sont raccordés à la fibre.



Intéressé par le covoiturage ?

La Communauté de communes Cœur du Perche expérimente depuis novembre 2023 deux lignes de covoiturage domicile-travail.

La CdC Cœur du Perche a été sollicitée par le PETR eurélien (Pôle d'Equilibre Territorial Rural) pour contribuer à une étude de ce projet à l'échelle d'un bassin de vie élargi à tout le Perche (eurélien et ornais). Dans cet objectif, la CdC travaille depuis quelques mois avec La Roue Verte (opérateur de covoiturage au quotidien dans les zones peu denses). La réflexion s'appuie sur un solide réseau de partenaires publics et privés experts dans ces questions de mobilité, réunis dans le programme Acoté (Acteurs et Collectivités engagés pour l'éco-mobilité). Le dispositif des CEE (Certificats à l'Economie d'Energie), financé par le Ministère de la Transition Ecologique, subventionne l'expérimentation.

Les deux lignes vont se mettre progressivement en place :

- Nocé-Berd'huis et Nogent-le-Rotrou
- Condé-sur-Huisne et Nogent-le-Rotrou.

Une enquête en ligne est lancée sur l'ensemble du territoire <https://illicov.fr/ligne/perche-sud-eure> afin d'identifier les attentes et les besoins exprimés. Les avis collectés permettront de poursuivre ensemble la réflexion pour enrichir l'offre et l'étendre à d'autres lignes.

Contact Thierry Rabjeau 07.49.57.28.59

illicov PRÈS DE CHEZ VOUS

Intéressé par le covoiturage dans le Perche ?

Deux lignes sont ouvertes :

Perche-en-Nocé (Nocé) <-> Berd'huis <-> Nogent-le-Rotrou

Sablons-sur-Huisne (Condé) <-> Nogent-le-Rotrou



Inscrivez-vous !

ILLICOV.FR

D'autres besoins ?
Exprimez vous !





A vos agendas !

Janvier 2024



Soirée Jeux

Salle Condé
Confluence

27 janvier 2024

Février 2024



20h30

« Le secret Sherlock
Holmes »
Pièce de théâtre
Condé Confluence

17 février 2024

Mars 2024



15h30

Spectacle enfants
« Sable Nomades »
Salle Paul Pelleray

10 mars 2024



12h00

Déjeuner spectacle
des Séniors
Condé Confluence

10 mars 2024

Avril 2024



Vide-greniers
Comité des fêtes de
Condeau
Bourg de Condeau

7 avril 2024



Festival TradOrne
Condé sur Huisne

19, 20, 21 avril 2024

Mai 2024



Fête de la Musique
Condé sur Huisne
Parc des Sports et
Loisirs

21 juin 2024

Juin 2024



Vide-greniers
AFC
Bourg de Condé
sur Huisne

9 mai 2024



Cérémonies
commémoratives.
Monuments aux Morts

8 mai 2023

La Vie des Commissions

Commission travaux



La commission travaux a entrepris plusieurs chantiers de rénovations énergétiques de bâtiments communaux en partie réalisés par les agents municipaux. Les fenêtres en simple vitrage ont été remplacées par des doubles vitrages à la Mairie de Condé sur Huisne, à la salle des fêtes de Condeau, au bureau du Melrose Cabaret, à la sacristie de l'église de Condé sur Huisne.

Une isolation par un soufflage de ouate de cellulose a été réalisée dans les combles de la Mairie et de la salle des fêtes de Condeau. D'autres travaux ont été réalisés à la salle des fêtes de Condeau : changement du plafond, pose de nouveaux luminaires, peinture, isolation du mur du couloir des wc, cloison supprimée.

Pour réduire la consommation de l'éclairage public, tous les lampadaires ont été mis en led.

Commission des aînés & CCAS



Le CCAS et la commission des anciens ont organisé un voyage autour des illuminations de Noël à proximité de Juvigny-sous-Andaine le jeudi 7 décembre.

Anne-Isabelle était notre guide dès notre arrivée à la Ferme de la Michaudière avec un accueil autour d'un vin chaud ou chocolat accompagné d'une part de gâteau.

Anne-Isabelle a commenté le circuit en autocar et a donné des anecdotes propres à chacune des communes:

- Domfront : située sur le canton de Domfront en Poiraise, commune de 4 000 habitants. Très belle cité médiévale où se situe la société Lactalis et dont le nombre de camemberts réalisés nous a surpris... 450 000 camemberts par semaine sont fabriqués au sein de cette entreprise.
- Beauchêne : située sur le canton de Tinchebray, commune de 248 habitants, les Beauchênois et notamment les 42 bénévoles mettent tout leur cœur pour installer de belles illuminations autour de l'église, qui a demandé un travail incroyable et de patience.
- Pour permettre de faire perdurer ces belles illuminations et régaler nos papilles, nous avons pu profiter d'une vente de brioches !
- Lonlay L'abbaye : située sur le canton de Domfront en Poiraise, commune de 650 habitants, particulièrement connue pour son Abbaye, sa biscuiterie et la concession John Deere. Les Lonlayéens ont concentré leur décoration sur la place principale du village.
- Détour autour de Saint Roc sur Egrène, Saint Mars d'Egrène, Passay la Conception, Mantilly et Fraimbaud
- Céaucé : située sur le canton de Bagnoles de l'Orne, commune de 1 200 habitants. Les Céaucéens dont 30 bénévoles ont installé la décoration autour des lavandières et de l'église, puis les chalets d'antan.

La magnificence des décorations, nous a plongé dans une véritable féerie de Noël ! Puis notre sortie s'est terminée par un très bon repas à la Ferme de la Michaudière !

La Vie des Commissions

Commission communication

Concours photo La Gazette de Sablons



Nous remercions tous les participants du concours photo dont nous publions ici une photo. Bravo au vainqueur [Sophie Papillon](#) et une mention spéciale à [Catherine Chavigny](#) dont la photo illustre la dernière page de notre Gazette. Toutes les photos étaient méritantes !

Pensez dès à présent au prochain concours photo ! la photo doit être prise à Sablons sur Huisne et au format portrait. Vous serez informé sur Facebook et Panneau Pocket des dates du prochain concours.



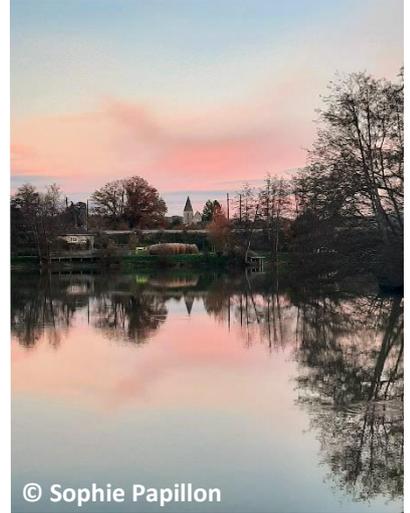
© Carole Delaporte



© Jean Pavisi



© Dolorès Martin



© Sophie Papillon



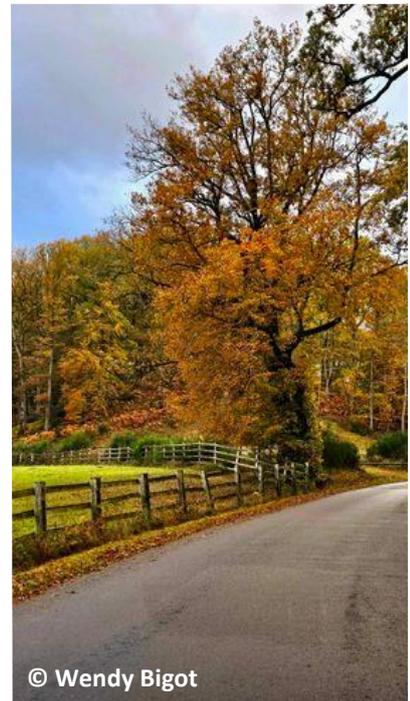
© Marie-Claire Dupailion



© Marie Girard Praet



© Isabelle Lepinette



© Wendy Bigot



© Jacky Gasnier



© Marie-Pierre Soubrier



Déjà **656** utilisateurs de panneau Pocket !
Rejoignez-nous !
Parlez-en autour de vous !

La Vie des Commissions

Commission culture

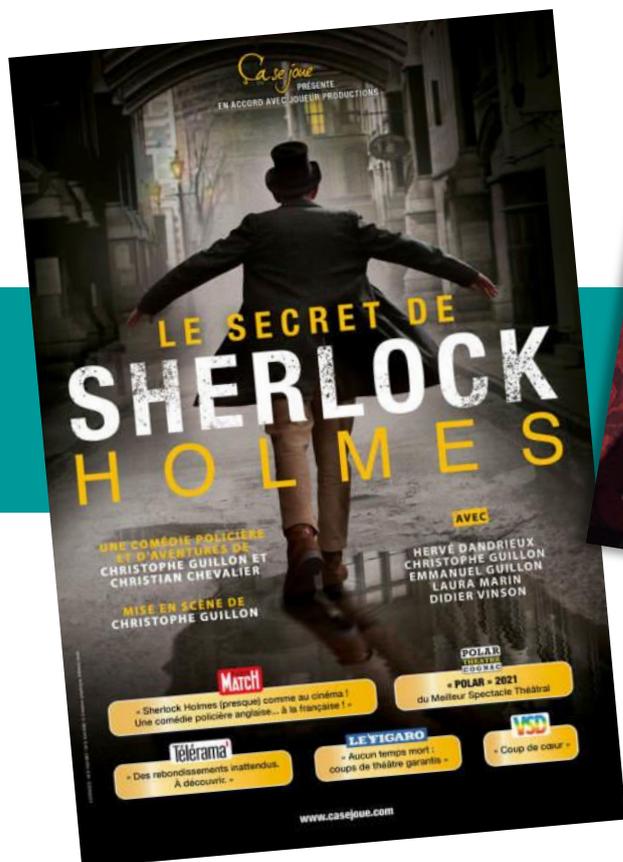
« Le secret de Sherlock Holmes ! » - samedi 17 février 2024 - 20h30 – Salle Condé Confluence

Pièce de théâtre - comédie policière et d'aventures de Christophe Guillon et Christian Chevalier avec Christophe Guillon, Laura Marin, Emmanuel Guillon, Hervé Dandrieux, Didier Vinson.

Londres, 1881... Sherlock, qui n'est pas encore le grand Holmes, et le docteur Watson, qui deviendra son fidèle complice, sont sollicités par l'inspecteur Lestrade de Scotland Yard pour mener à bien une épineuse enquête. Un cadavre a été découvert sur les bords de La Tamise... C'est du reste cette affaire qui liera à jamais le destin des deux hommes et les fera entrer dans la légende. Intrigues haletantes, énigmes inextricables, révélations historiques, duels sanglants, affrontements pétris de vengeance.

Le Secret de Sherlock Holmes fait ainsi la part belle à des coups de théâtre spectaculaires, à des événements loufoques et à des moments aussi grand-guignolesques que romantiques. Bourrée d'humour et de suspense, cette comédie policière aux couleurs cinématographiques est aussi un véritable clin d'œil à la magie populaire du grand écran. Somptueux costumes d'époque, décors flamboyants, mise en scène ébouriffante, interprétation tonique et texte puissant... offrent au public un spectacle fédérateur et palpitant d'une rare intensité. Une véritable pépite !

Billetterie à l'Agence Postale Condé sur Huisne ou Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche
Tarif : 20 € tarif plein/ 18 € tarif réduit / 10 € moins de 15 ans



Prix du Meilleur spectacle théâtral du festival Polar de Cognac !



L'interview de Fario



Bonjour Jocelyne, bonjour Laurent ! La commission communication m'a demandé de braquer mon projecteur et mon micro sur la commission « commerce-artisanat » en cette fin d'année. Et me voilà donc en direct sur le marché du vendredi matin. 2023 a pour le moins été chahutée pour le commerce de Condé sur Huisne. Je suppose que cela a généré beaucoup de travail pour cette commission. Dites-nous Jocelyne combien êtes-vous dans cette commission ?

Bonjour Fario, c'est sympa de venir nous voir sur le terrain, nous sommes six : Marie-Alix de Cafarelli, Céline Cerejo, Catherine Chavigny, Jocelyne Vannier, Laurent Vassard et Joël Marchand.



Cette commission, elle fait quoi exactement ?

Elle a pour objectif d'accueillir, de suivre, d'aider, de fédérer, d'être à l'écoute de tout ce qui touche le commerce, l'artisanat, l'industrie, les professions libérales jusqu'à la vente directe. Et aussi les animations comme le marché hebdomadaire, le marché de Noël, Halloween etc...



En début de Mandat vous aviez invité l'ensemble des acteurs économiques à une réunion, étaient-ils venus nombreux ? et qu'en est-il ressorti ?

Ils étaient trop peu nombreux à notre goût, cette réunion avait pour but que les acteurs économiques se rencontrent et se regroupent en une association de type UCIAL (union commerciale industrielle artisanale et libérale), cela ne peut se faire qu'à l'initiative des acteurs et non pas de la Mairie. Cette UCIAL serait alors l'interlocutrice de la commission et du Conseil Municipal.



Le bourg a hélas perdu des commerces en 2023, à commencer par le marché mensuel du dimanche.

Oui hélas comme tu dis Fario. Le marché mensuel du dimanche est mort faute d'acheteurs et de consommateurs. C'était un essai ! Du coup nous avons renforcé celui du vendredi matin, ce qui nous a d'ailleurs permis de trouver un « repreneur » pour la supérette, qui a pu tester le potentiel de la boucherie de la commune. Nous avons ainsi réduit le délai de fermeture de ce commerce. Dans les faits, la commune s'est portée acquéreur du fonds de commerce auprès du liquidateur et a conclu une convention de location-gérance avec M et Mme Gigan. Nous les en remercions vivement. Nous avons aussi le cas des commerces ou services pour lesquels la mairie ne peut rien faire puisque cela est du ressort du privé, comme la pharmacie, le restaurant l'Antidote.



Et Sablons a retrouvé des commerçants et artisans ?

Tu as raison Fario, pour rester sur une note positive outre nos épiciers-bouchers cités plus haut, nous accueillons Richard Poulain, coiffeur au Salon des Sablons, Léa Burrot et ses permanences psychologiques, l'atelier coiffure d'Emeline sur Coulonges, Gaëlle Le Chapelin naturopathe, Sébastien Vernet artisan dans les alarmes. Nous leur consacrons un éclairage particulier dans cette gazette.



Que nous manque-t-il ?

Pour renforcer le marché du vendredi, je cherche toujours un poissonnier, Fario, et une fois par mois Laurent le caviste vient quand notre vendeur d'huîtres et de coquillages est là. Prochainement la productrice de biscuits présente sur le marché de Noël viendra sur le marché du vendredi.



Ça bouge pas mal à Sablons et je mesure mieux le temps investi par votre commission pour améliorer l'attractivité de notre bourg et j'en profite pour féliciter la commission Décorations de Noël, dans laquelle tu œuvres aussi, pour les illuminations de nos bourgs extrêmement réussies cette année.

Ça s'est passé à Sablons

Forum – 3 septembre



Le Forum des Associations s'est déroulé cette année à la salle Condé Confluence en présence de nombreuses associations de Sablons mais aussi de Rémalard et de Bretoncelles : Flash et ses nombreuses activités, Badminton Condé, Tennis Club Condéen, bowling de Nogent le Rotrou, association 2 D, école de musique Michel Loistron, la mairie de Sablons sur Huisne, Judo Club de Rémalard, football club, basket et Halem Théâtre de Bretoncelles. Avec toutes ces activités proposées toute l'année, les habitants n'avaient que l'embaras du choix.

150 habitants avaient fait le déplacement.

Sablons sur Huisne a une vie associative riche et des bénévoles dynamiques ! Merci à eux ! Vivement l'année prochaine !

Ball-Trap – 9 septembre

Pull ! Les amateurs de Ball Trap ont été ravis de participer à cette 2ème édition.

Il a été organisé par l'Association Festive Condéenne à Coulonges les Sablons, les Perriers, au profit du Téléthon.



Color Run – 16 septembre

L'association Flash, le comité des fêtes de Condeau et l'AFC ont organisé une Color Run. Pour une première, se fut un véritable succès. Près de 300 personnes y ont participé, soit en marchant, soit en courant les 6 kms, après un échauffement avec Saïd Lazaar.

Les bénéfices ont été versés au profit de l'association France Alzheimer. Une deuxième édition est prévue.



Ça s'est passé à Sablons

Concours de fleurissement – 12 octobre



La remise des prix du concours de fleurissement a eu lieu en présence des 9 participants et de l'école.

Marie-France Maillet et Marie-Claire Dupailion sont les grandes gagnantes de ce concours, Chantal Erhard remporte le deuxième prix. Toutes les 3 ont remporté des bons d'achat de 40 € à 80 € à la pépinière Le Nay et aux Fleurs de Coulonges et un livre. Chaque participant s'est vu offrir également un bon d'achat de 10 €.

Pour remercier l'école de sa participation, le jury lui offre un bon d'achat de 40 € et un livre.

Concours de citrouille – 3 novembre



Vous avez pu voter pour votre citrouille préférée lors du marché hebdomadaire. La citrouille Minnie de Jacky et Jocelyne Gasnier remporte le concours (avec 69 voix) suivie de la citrouille de la famille Dupailion et de celle de Jocelyne Vannier. En parallèle, il était possible de deviner le poids de la plus grosse citrouille : Patrick Lecointe avec 80 kg et Brigitte Mondin avec 92 kg ont le mieux estimé son poids qui était de 86.80 kg.

Merci à Marie-Claire & Jean-Marie Rousseau pour les citrouilles du décor!



Armistice du 11 novembre

Sablons sur Huisne et l'association des Anciens Combattants ont célébré le 105^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice de la guerre 1914-1918 aux Monuments aux Morts de Coulonges les Sablons, de Condeau et de Condé sur Huisne. Un recueillement a eu lieu également à la plaque dite des Fusillés à Condeau.

Les élèves de CM2 de l'école Fortuné Fardouet ont participé à la célébration en lisant le message de l'UFAC (l'Union française des associations de combattants) et en chantant la marseillaise. Nous les remercions.



Pièces de théâtre

Vous êtes venus nombreux assister aux pièces de théâtre « Qui va à la chasse perd sa place », 281 spectateurs, le 20 octobre et « Frou Frou les Bains » le 25 novembre, 80 spectateurs. Nous espérons que vous avez passé de bons moments en assistant à ces 2 comédies !



Ça s'est passé à Sablons

Restauration des tableaux du chemin de Croix et de l'Annonciation Eglise Notre Dame à Condé sur Huisne – 14 octobre

L'ASPRC (Association de Sauvegarde du Patrimoine Religieux de Condé sur Huisne) et la commune ont décidé de restaurer le tableau de l'Annonciation et le chemin de Croix en très mauvais état de l'Eglise Notre Dame de Condé sur Huisne. Bien que ces œuvres ne soient pas classées, il est important que ces tableaux soient restaurés, car ils font partie de notre patrimoine communal.

Le Tableau de l'Annonciation est une huile sur toile datant de 1864, c'est un tableau d'autel secondaire, situé dans le transept nord de l'Eglise. Le chemin de Croix peint à l'huile est réparti sur les 3 pans de mur de la nef et comporte 14 stations.

L'Atelier de conservation et de restauration d'œuvres peintes de Mathilde Scholler a été choisi pour mener à bien la restauration des tableaux.

Lors de la messe du samedi 14 octobre, le Père Roland Kounoutchi a béni les tableaux restaurés. Nous remercions l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Religieux de Condé sur Huisne, présidée par Martine Le Nay pour avoir porté ce projet.



Tableau de l'Annonciation



2 tableaux du chemin de Croix



Tableau du chemin de Croix



Zoom sur le coût des Travaux

Coût de la restauration 13 186 € TTC

Subvention ASPRC 5 604 €

Subvention Département de l'Orne 1 978 €

Reste à charge pour la commune 5 604 € HT



Le Saviez-vous ?

L'église Notre-Dame date du 16^{ème} siècle. Le maître - autel du 17^{ème}, quatre autels et un tableau du 18^{ème} sont classés à titre d'objets. Douze verrières sont répertoriées dans l'inventaire général du patrimoine culturel, dont 3 réalisés par Charles Lorin en 1936.

Ça s'est passé à Sablons

Téléthon – 8,9 et 10 décembre



Voici donc passées toutes les animations pour le Téléthon 2023 ! Le bilan final s'élève à **8 552 €**.

Deux mots nous viennent en premier lieu : BRAVO et MERCI ! Voici en un court résumé :

- Des musiciens professionnels qui nous ont offert un superbe concert flûte et guitare,
- D'excellents gâteaux maison préparés pour le pot après le concert,
- Des écoliers plus que motivés pour la vente de billets tombolas, tout ça géré de "mains de maîtresses" par les enseignantes, ayant vendu 871 billets,
- Des parents d'élèves pâtissiers bénévoles,
- Des maîtres crêpiers acharnés (600 crêpes en une matinée !),
- Des ventes sur le marché du vendredi et sur le stand Téléthon,
- Des objets confectionnés à la main,

- Des pompiers motivés, et qui ont mis l'ambiance sur la place,
- Des joueurs de Badminton et Tennis,
- Des randonneurs que la pluie et la boue n'ont pas arrêtés, guidés par les habitués,
- Des motos qui ont bravé la pluie et les routes inondées, sécurisées par une équipe de choc et recueillant de nombreux dons dans les communes traversées,
- Un excellent vin chaud préparé pour le retour des randonneurs et moto quelque peu « humides »,



- Des comités des fêtes mobilisés pour un repas dansant très apprécié, préparé par « le Trou Normand » de Verrières, et animé par Frantz,
- Des tombolas avec de très beaux lots offerts par les commerces/artisans et par la mairie,
- Des coureurs et marcheurs très nombreux, préalablement entraînés intensément,
- Des exposants sur le marché de Noël, sans oublier le Père-Noël qui était présent toute la journée,
- Des soupes maisons et boissons proposées par l'APEC,
- Des musiciens de Condé Music toujours présents les samedi et dimanche,

- De nombreux bénévoles sur qui on peut compter et sans qui rien ne serait possible,
- Des conseillers municipaux engagés,
- De généreux donateurs.
- Le « chef d'orchestre » Emmanuel Joubert.



Du Côté des Services

L'Atelier Coiffure d'Emeline



Emeline Zambo a ouvert le 2 octobre 2023 son salon de coiffure. Il est situé à Coulonges les Sablons à la Chasseguaise dans une ancienne grange restaurée avec goût sur l'exploitation familiale. Emeline a une expérience de 18 ans dans la coiffure. Elle est titulaire d'un CAP de coiffure mention coloriste-permanentiste, d'un brevet professionnel et elle est également barbière.

Les petits plus de l'Atelier Coiffure d'Emeline : un bar à shampoing (permet de recharger les bouteilles de shampoing) et un espace jeux pour les enfants.

Horaires : Lundi 9h-12h / Mardi 9h-18h / Mercredi fermé / Jeudi 9h-18h / Vendredi 9h-19h / Samedi 8h30-13h30
Téléphone 07.85.90.23.09

Gaëlle Le Chapelin

Naturopathe, praticienne en réflexologie énergétique chinoise



Gaëlle Le Chapelin, habitante de Condé sur Huisne depuis 11 ans, a décidé de réorienter sa carrière professionnelle après avoir travaillé 12 ans avec les enfants en crèche.

Après un bilan de compétence, une formation de 2 ans dans une école de naturopathie à Rouen, et un an de pratique, Gaëlle décide d'ouvrir un cabinet de naturopathie et de réflexologie chinoise à Sablons sur Huisne.

En complémentarité de la médecine traditionnelle, la naturopathie est un accompagnement personnalisé, pour vous aider à trouver la cause de vos maux, blocages et déséquilibre et vous guider vers un mieux-être global et durable et prend en charge la personne dans sa globalité physique, physiologique et émotionnelle.

Gaëlle vous propose également de la réflexologie énergétique chinois (plantaire et palmaire), un bilan émotionnel (fleur de Bach), massage amma assis, soin énergétique reiki.

Elle reçoit sur rendez-vous en cabinet ou à votre domicile.

Contact :

06.61.84.89.52

Facebook Gaëlle Le Chapelin-Naturopathe

lechapelin.naturo@gmail.com

Sébastien Vernet

Spécialiste de la pose d'alarme

Fort de 13 années d'expériences dans les télécommunications et électricien de métier, Sébastien Vernet décide de s'installer à son compte il y a 3 ans.

Arrivé à Condé sur Huisne il y a 1 an, il poursuit son activité de pose d'alarme en tant que partenaire de Securitas. Il est également sous-traitant de l'opérateur Orange pour la pose de fibre optique. N'hésitez pas à le contacter !

Contact

EIRL Vernet Sébastien

6 rue Jean Pelletier

61110 Sablons sur Huisne

07.88.31.84.04

Eirl.vernetsebastien@gmail.com



L'Épicerie de l'Huisne



Oswald et Sophie Gigan et Valentin le fils de Sophie



Le rayon boucherie

Oswald et Sophie Gigan ont repris la superette de Condé sur Huisne qui devient l'Épicerie de l'Huisne avec un espace boucherie charcuterie traiteur.

Déjà connus des habitants de Sablons, puisqu'ils étaient sur le marché tous les vendredis matin, Oswald et Sophie sont également commerçants à Saint Germain de la Coudre où ils tiennent la Boucherie de la Coudre depuis 2021.

Tous deux dans le métier depuis une vingtaine d'années, c'est avec enthousiasme qu'ils ont répondu favorablement à la demande de la Mairie de reprendre la superette en location gérance.

N'hésitez pas à pousser la porte et découvrir les spécialités comme le Sablons, une mousse de foie forestière et le Sophie, un jambon persillé.

Des bouquets de fleurs sont également en vente le week end.

Épicerie ouverte du mardi au samedi de 8h00 à 13h et de 15h30 à 19h00 et le dimanche matin 8h30 12h30.

Tél : 02.33.85.75.16

Place du Général de Gaulle à Condé sur Huisne.



Quoi de neuf à l'école depuis la rentrée ?



Les élèves de Sablons sur Huisne ont repris le chemin de l'école, et comme prévu sous le signe du sport ! En effet, les Jeux Olympiques vont rythmer l'année scolaire : la première période de classe s'est conclue avec un cross rassemblant tous les élèves de l'école et de nombreux parents, le tout arrosé de « soupes de Champions », cuisinées par les maternelles lors de la semaine du goût. La piscine a repris pour les classes des plus grands, et le projet padel a commencé sur les nouveaux terrains de Condé...un vrai plaisir de réinvestir les compétences acquises lors des deux années passées autour des sports de raquettes en découvrant cette nouvelle activité !

La deuxième période fut riche également, avec les incontournables : journée nationale de lutte contre le harcèlement, et participation des élèves de CM2 à la célébration du 11 novembre organisée par la Commune. Les maternelles, eux, ont participé à leur première sortie scolaire en allant découvrir la Savonnerie de La Chapelle à Bellême. Ils en ont profité pour découvrir la ville et son petit marché hebdomadaire !

Comme chaque année, tous les élèves ainsi que les membres de l'équipe enseignante ont participé aux actions menées par la Commune pour le Téléthon, que ce soit par la confection et la vente de gâteaux en maternelle, mais aussi par la vente de billets de tombola en élémentaire.

Les maîtresses ont tenu un stand lors de l'opération « Vide ta chambre » organisée par l'APEC (Association des Parents d'Elèves Condéens) et ont vendu les jouets offerts par les familles. Les bénéfices de cette opération permettront de réaliser des projets à venir.

L'année 2023 se termine en douceur avec la Fête de Noël, organisée comme chaque année par la Commune et durant laquelle les classes se succéderont sur la scène de Condé Confluence pour le plaisir des petits et des grands ! Les familles pourront également bénéficier du marché de Noël proposé par l'APEC, avec la vente d'objets réalisés par les enfants de l'école.

Une dernière semaine chargée car à cela s'ajoute la représentation du spectacle « Rouge » des Illustres Enfants Juste, le mardi 19 décembre (spectacle offert à tous les élèves de l'école par l'APEC). Il y a également le repas de Noël le jeudi 21 décembre. Ces deux événements ont lieu à la salle Condé Confluence.

En 2024, les projets vont continuer, avec, entre autres, le projet « développement durable » avec la Soparco et la collecte de déchets plastiques PP05, le tout en lien avec l'obtention du Label E3D (Ecole en Démarche Développement Durable) niveau 3 obtenu en 2023 ; la participation au prix littéraire des Incorruptibles ; l'inscription aux Petits Champions de la lecture des CM, l'incontournable « Semaine sans écran » à venir et peut-être de nouvelles idées, plus ou moins sportives, décidées lors des Conseils d'élèves organisés avec les délégués élus dans chaque classe en octobre dernier !

La directrice, Mme Patrix, et ses collègues, en profitent pour remercier tous les partenaires qui entourent l'école et qui permettent de réaliser tous ces beaux projets : les élèves et leurs parents, la Commune de Sablons sur Huisne, la CDC Cœur du Perche, l'APEC, le club de tennis Condéen, l'entreprise Soparco, et tous les personnels de l'école qui participent activement à la vie de l'école (personnel CDC, cantine).

Du Côté de nos Associations et de la Médiathèque

FLASH

De nombreuses activités et manifestations

Le 16 septembre 2023, le Comité des fêtes de Condeau, l'AFC de Condé sur Huisne, la commune de Sablons sur Huisne se sont investis dans un événement convivial et haut en couleurs au profit de la recherche contre la maladie d'Alzheimer. Cette première édition a remporté un franc succès : **291 participants** (adultes, enfants confondus, marcheurs et coureurs, hommes et femmes).

Le succès de cette manifestation nous incite, avec une immense joie et beaucoup de motivation à programmer une seconde COLOR RUN le **7 septembre 2024**.

Puis du 27 octobre au 5 novembre 2023, le **groupe Patchwork** a exposé ses travaux pour représenter l'ancienne usine TIRARD. Très belle exposition, nous adressons nos félicitations pour ce beau travail.

Le 17 novembre 2023, la **soirée Beaujolais** « un moment convivial » a réuni **67** adhérents et non adhérents à FLASH.

Tout au long de l'année des **ateliers d'art floral** sont ponctuellement proposés. Le coût est de 35 € pour les adhérents FLASH et 40 € pour les non adhérents. Le prix englobe les fournitures nécessaires aux réalisations. Nombreuses sont les activités proposées par l'association FLASH : danse pour enfants et adultes, peinture/dessin, couture, qi gong, yoga, gymnastique, pilates, randonnée, billard, couture, restauration de fauteuils, course, histoire des villages, ateliers intergénérationnels, remise en forme, petits travaux manuels.

Une **cotisation d'assurance annuelle de 5 €** vous permet d'accéder aux différentes activités ; le coût de chaque activité est défini par son animateur. N'hésitez pas à contacter l'association pour vous renseigner : association.flashconde61@laposte.net

Jocelyne VANNIER – présidente ; Dolorès MARTIN – secrétaire ; Nicole JOUBERT – trésorière

Bénévoles de la Color Run



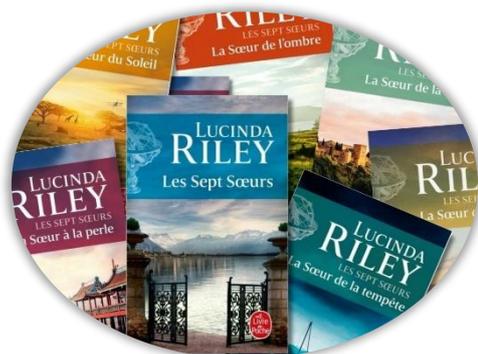
Médiathèque

Début janvier, nous aurons le plaisir d'accueillir les petits de la crèche « Perche chouette » de Condé sur Huisne. L'accueil se fera en deux séances d'une heure environ, le mercredi matin et le jeudi matin. La fréquence de ces séances sera bimensuelle en fonction, bien évidemment, du temps et de la forme de nos tous petits lecteurs qui viendront à pied de la crèche à la médiathèque !

Beaucoup de nouveautés encore à la disposition de tous nos lecteurs en ce début d'année. Pour les jeunes, les moins jeunes et nos tous petits... La saga tant attendue de Lucinda Riley, les Sept sœurs, est enfin disponible depuis fin novembre. Sept livres de poche et le dernier ouvrage, l'épilogue, en livre broché.

Les horaires de la médiathèque ont été allongés le **mercredi de 14h à 18h30** (et non plus 18h) et le **samedi de 9h à 12h30**. L'équipe des bénévoles vous attend, tout est gratuit !

Médiathèque de Sablons sur Huisne – 6 rue Michel Meillant à Condé sur Huisne
- Sablons sur Huisne 02.33.73.15.65 – bibliocondesurhuisne@orange.fr



Du Côté de nos Associations et de la Médiathèque

Condé Music



Condé Music et l'ensemble des musiciens vous souhaitent une belle année 2024, que vos souhaits soient exaucés, que l'amour et le bonheur inondent vos foyers !

Nous avons effectué cette année encore plus de 25 sorties, afin de vous faire découvrir de nouveaux morceaux et de vous partager la beauté de la musique. Nous avons accueilli de nouveaux éléments au sein des rangs et sommes fiers de voir que nous sommes toujours autant, voire de plus en plus suivis dans les rues. Une année 2023 donc très fournie qui s'achève, année musicale faite de joie mais aussi de larmes. Et nous vous remercions toutes et tous pour le soutien que vous nous avez apporté.

Notre groupe est uni et sera prêt l'année prochaine pour vous proposer encore et toujours plus de musique à travers de nombreuses sorties et le retour du concert de notre Sainte Cécile en Novembre 2024.

Vous pourrez nous retrouver en sortie dès les premières semaines de 2024, puisque nous serons le samedi 13 janvier à Rémalard pour la Sainte Barbe des pompiers, samedi 20 janvier à Bretoncelles pour la Sainte Barbe des pompiers, samedi 16 Mars à Condé sur Huisne pour le Carnaval des écoles, samedi 23 Mars à Longny au Perche pour le Carnaval des écoles, cérémonies officielles du 8 Mai, 18 Juin et 11 Novembre, retraite au Flambeau du 13 Juillet, concert de Sainte Cécile en Novembre 2024

Et encore bien d'autres dates à venir... N'hésitez pas à nous contacter pour vos fêtes, soirées et événement en tout genre. En attendant de vous retrouver, je me joins à tous les musiciens pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2024 !

Rémi ESNAULT, président de Condé Music

Instagram @conde_music
Facebook @conde.music.61
2 rue Clément Courteil Condé sur
Huisne / 06.72.39.85.09

Tennis Club Condéen

Du nouveau au tennis Club Condéen !



Depuis fin septembre, le club de tennis s'est équipé de 2 pistes de Padel situées derrière le club house, grâce au support financier de la commune de Sablons sur Huisne.

Le Padel (à ne pas confondre avec le paddle qui est un sport nautique !) est un sport de raquettes qui se joue à 4. C'est un mixte entre le tennis et le squash. Le Padel est en plein développement en France.

L'inauguration des pistes aura lieu au printemps.

Pour toutes questions, toutes demandes d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Fabienne LENAERTS, présidente - 07 87 18 54 28

Guillaume VRAMANT, secrétaire - 06 86 12 65 72

AFC

Association Festive Condéenne

L'Association Festive Condéenne a organisé le 4 novembre une soirée années 80 à la salle Condé Confluence! Une belle réussite pour cette première soirée sur ce thème !

Composition du bureau et membres AFC

Membres : Catherine Chavigny, Florian Denis, Fabienne Epinette, Stéphane Epinette, Stéphane Rebray, Jean-Christophe Chartier

Bureau : Sébastien Simon : secrétaire, Sandrine Chartier : trésorière, Jean-Luc Radenac : président.



Avec le Parc naturel régional du Perche

Des aides clef en main pour planter des haies bocagères

Les haies bocagères sont des alignements d'arbres, d'arbustes et de buissons composés d'un mélange d'essences locales. Elles constituent un élément identitaire important sur le territoire du Perche, morcelant le paysage de prairies, cultures, vergers, parcelles agricoles... Et sont un atout pour lutter contre le réchauffement climatique.



Le Parc naturel régional du Perche lance **une nouvelle campagne de plantation de haies bocagères**. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher du Parc dès à présent **et jusqu'au 15 mars 2024**, date de clôture de l'appel à candidatures pour les premières plantations prévues à l'automne-hiver 2024-2025.

Agriculteurs, collectivités, propriétaires privés... tout le monde peut déposer un dossier de candidature. Deux conditions doivent pour cela être remplies. Tout d'abord, l'opération étant soutenue par la région Normandie dans le cadre de la restauration de la trame verte et bleue (voir par ailleurs), le projet de plantation doit tout concerner le territoire ornaïs du Parc du Perche. Il faut ensuite que le projet représente au minimum 150 mètres linéaires. A la clef des aides financières à hauteur de 80 %. Mais pas seulement comme l'explique Stéphane Liberge du pôle aménagement du Parc : « Nous accompagnons les porteurs de projet dans toutes leurs démarches. Nous réalisons des visites au préalable, des relevés de terrain, la cartographie... Nous les guidons sur le choix des essences locales en tenant compte de la nature des sols et des objectifs attendus, en privilégiant, lorsque cela est possible, les essences identifiées par le label Végétal local (*voir par ailleurs*). Dans un second temps, nous mettrons en place des marchés publics afin de retenir des offres tarifaires compétitives, que ce soit pour l'achat des plants ou pour la plantation. Nous coordonnons les commandes, les livraisons et les travaux... On est vraiment mobilisés, sur le terrain pour suivre toutes les étapes des projets ». Une aide clef en main, en somme, qui passe même par l'avance de trésorerie. Pour candidater, deux possibilités : remplir un formulaire en ligne sur le site du Parc, rubrique *Actualités*. Ou contacter directement les techniciens du Parc au 02 33 85 36 20.

Un appel à candidature similaire devrait être lancé dans quelques mois du côté Eurélien.

Calendrier. Campagne de plantation 2024-2027. Premier appel à candidatures jusqu'au 15 mars 2024. Réponses aux candidatures au plus tard le 15 juin 2024. Préparation des sols : automne 2024. Plantations automne-hiver 2024-2025.

Contact : Angeline Chevalier au 02 33 85 36 20 ou par mail : angeline.chevalier@parc-naturel-perche.fr

Formulaire téléchargeable sur le site www.parc-naturel-perche.fr, rubrique *Actualités*

300 km de haies déjà plantées avec le Parc

Depuis 2000, grâce au Parc, 300 km de haies et 80 ha en agroforesterie ont ainsi été plantés.

Bien plus qu'un élément paysager identitaire, les haies apparaissent comme un atout majeur pour atténuer les effets du réchauffement climatique, notamment au travers de leur rôle essentiel en matière de régulation du climat local (en faisant office de brise vent, d'humidificateur de l'atmosphère, de régulateur de température...). Elles permettent de piéger une partie du rayonnement solaire en journée. Elles jouent de plus une fonction hydraulique en contribuant au rechargement des nappes phréatiques, en facilitant la pénétration de l'eau en profondeur... Sans oublier leur fonction biologique qui font d'elles l'habitat de nombreuses espèces. D'un point de vue économique, la haie est aussi un moyen de structurer une filière locale en valorisant le bois énergie (de la plantation au bois de chauffage en passant par la coupe et la transformation) et donc de diminuer notre empreinte carbone.

Pour toutes ces raisons, la haie est l'un de nos alliés contre le réchauffement climatique, un atout majeur pour le Perche et un enjeu fort pour notre territoire. Alors, ensemble, plantons des haies !

Trame verte et bleue

La trame verte et bleue (TVB) vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques, végétales et hydrauliques, pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant ainsi leur cycle de vie. Les réservoirs et corridors de la trame verte et bleue ont pour cela été identifiés et cartographiés par le Parc.

Le programme de plantations de haies et de restaurations de mares participe à préserver et à restaurer la TVB, contribuant à améliorer notre cadre de vie, l'attractivité résidentielle et touristique.

Végétal Local, qu'est-ce que c'est ?

La marque Végétal Local est une marque collective de l'Office français de la biodiversité créée en 2015 à l'initiative des Conservatoires botaniques nationaux, l'Afac-Agroforesteries et Plante & Cité.

Elle propose des semences, boutures, plantes et arbres issus de collectes en milieu naturel.

L'objectif est de garantir la traçabilité de ces végétaux et la conservation de leur diversité génétique afin d'avoir sur le marché des espèces adaptées pour la restauration des écosystèmes et des fonctionnalités écologiques.

Le Saviez-vous ?



Le *Phytophthora alni* est un parasite phytopathogène spécifique à l'Aulne glutineux. Il se dissémine d'amont en aval d'un bassin versant, principalement via les cours d'eau. Il infecte l'arbre par les racines au contact de l'eau puis bloque la circulation de la sève en provoquant des nécroses des tissus.

Chute d'arbres, embâcles obstruant les cours d'eau, risque d'inondations, érosion des berges, pertes d'habitats... Cette maladie a été identifiée sur le Perche depuis une quinzaine d'années. Sa présence est prise très au sérieux par les élus et les agents du Parc.

Dans le cadre de la GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques), ces derniers mettent en place de nombreuses actions afin de sensibiliser, de communiquer autour de la reconnaissance et de la gestion du pathogène mais aussi sur de la prévention.

Ainsi, les agents du Parc incitent à nettoyer le matériel après usage, à exporter les déchets d'abattage loin du cours d'eau. Mais aussi à planter une diversité d'essences ce qui permet une meilleure résilience de la ripisylve (ensemble des végétaux du bord de cours d'eau) et contribue donc au bon écoulement écologique, à la bonne santé de la rivière. Une plaquette informative va être imprimée dans quelques jours et distribuée sur le territoire. Des journées terrain seront aussi proposées pour les collectivités afin de travailler en ce sens.

Contact agent du Parc : emmanuel.plessis@parc-naturel-perche.fr ou 02 33 85 36 36

Informations sur la voie verte La Vélocénie

Le département sécurise la Voie Verte entre La Mesnière et Sablons sur Huisne

Le Conseil départemental a engagé, début octobre, la sécurisation de la voie verte La Vélocénie, de La Mesnière à Sablons-sur-Huisne. L'exploitation des taillis va permettre la mise en valeur de haies remarquables et du patrimoine en perspective.

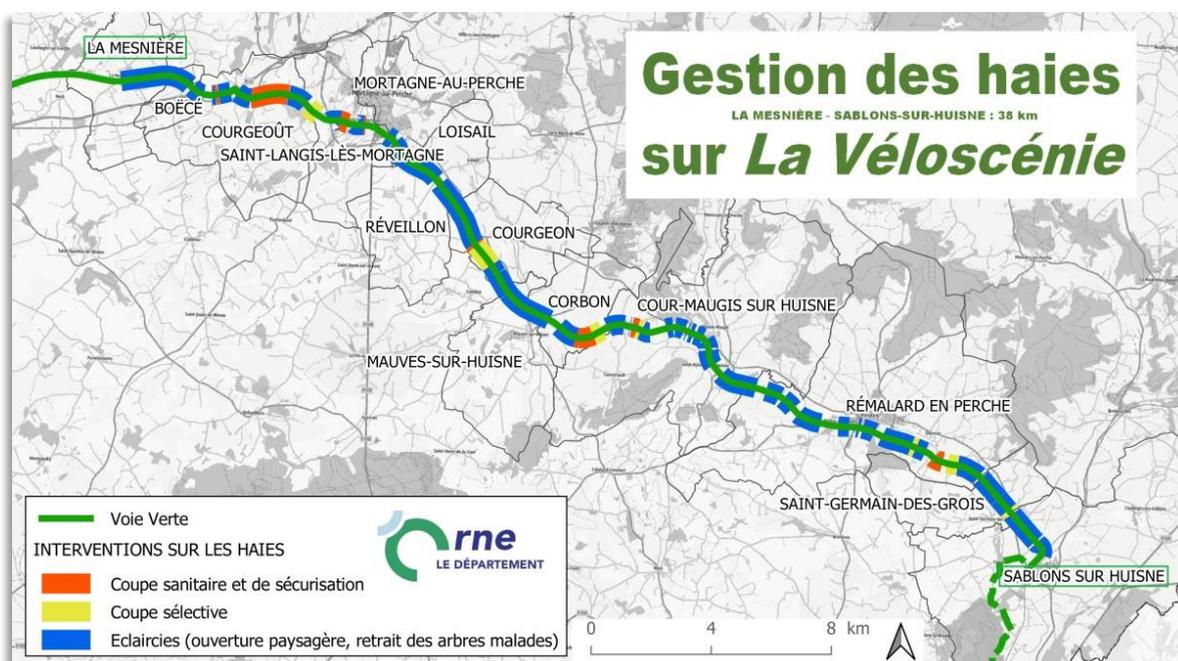
Les conclusions du diagnostic conduit par un expert forestier sont sans appel : le vieillissement des taillis bordant la voie verte La Vélocénie provoque des chutes d'arbres qui menacent directement la sécurité des usagers. Parallèlement, les frênes sont de plus en plus fragilisés par une maladie, la Chalarose, qui entraîne leur dépérissement

« Le tronçon entre La Mesnière et Sablons-sur-Huisne, via Mortagne-au-Perche, soit 38 km, est identifié comme celui à traiter en priorité. Les travaux y seront engagés début octobre, pour une durée estimée à 4 mois, hors période de nidification. C'est une expérimentation très intéressante pour le Conseil départemental, qui est particulièrement attaché au développement d'un réseau de voies vertes de qualité. Nous sommes également mobilisés pour que l'ensemble des randonneurs puissent y cheminer en toute sécurité », note le Président du Conseil Départemental de l'Orne, Christophe de Balorre.

Opérations de recépage

Les travaux vont être menés en dix étapes, permettant de neutraliser la voie uniquement sur des petits tronçons, avec mise en place de déviations. L'exploitation des taillis, qui ont poussé sans être maîtrisés, va assurer la mise en valeur de jeunes arbres, qui structureront à terme les aménagements paysagers ; c'est le principe même du recépage, particulièrement adapté aux variétés champêtres : une fois les vieux arbres coupés au plus près du sol, de nombreux rejets apparaissent sur les souches, pour atteindre en quelques mois seulement plus d'un mètre de hauteur. Mis à nu, les talus seront naturellement régénérés, voire reconstitués avec la plantation d'essences adaptées aux évolutions climatiques. Quelques arbres conduits en trognes, dits têtards, apporteront des éléments particulièrement favorables à la biodiversité. Le chantier comprend l'ouverture de fenêtres paysagères, sur un tracé réputé sombre et déconnecté d'un environnement pourtant remarquable. De belles perspectives seront créées, offrant aux utilisateurs de la voie verte l'opportunité de découvrir un patrimoine typique et préservé. Suivra, aux beaux jours, la réfection de la couche de roulement. Une opération qui améliorera, également, le confort des usagers. L'ensemble du bois récolté, pour une quantité estimée à 3 000 tonnes, sera évacué pour être valorisé en plaquettes, principalement auprès de chaufferies normandes, au titre de la promotion du « circuit-court énergétique ».

Contact : voiesvertes@orne.fr



Nos déchets en quelques chiffres et quelques dates

9 000 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES

SONT COLLECTÉES EN UNE ANNÉE SUR NOTRE TERRITOIRE !

Vos ordures ménagères ont été triées et pesées, voici les résultats de l'échantillonnage :

2 700 tonnes/an de déchets alimentaires
soit 30 % dans nos poubelles

100 tonnes/an de déchets dangereux,
d'électroménagers, de gravats, de bois, de métaux
ou d'encombrants soit 1 % dans nos poubelles



290 tonnes/an de déchets verts soit
3 % dans nos poubelles

2 190 tonnes/an d'emballages et de papiers
soit 25 % dans nos poubelles

Triés et placés dans la bonne filière, ils permettent de maîtriser les coûts pour la collectivité et l'impact environnemental.

**LES
BIODÉCHETS**

mis dans le
composteur,
**c'est
0 €**

**LES EMBALLAGES
EN VERRE**

déposés dans le
conteneur,
**c'est
38 €/tonne**

**LES EMBALLAGES ET
LES PAPIERS**

bien triés,
**c'est
93 €/tonne**

**LES ORDURES
MÉNAGÈRES**

nos sacs
noirs,
**c'est
289 €/tonne**

**ERREURS
DE TRI**

déposés dans le
conteneur,
**c'est
541 €/tonne**

Les déchets déposés en sacs noirs, dit « ordures ménagères » ne sont pas triés.

Aujourd'hui, plus de 2 000 tonnes par an de déchets recyclables et plus de 2 500 tonnes de bio-déchets partent à l'incinération ou à l'enfouissement car ils n'ont pas été triés. L'impact sur la Taxe est colossal.

Ce sont donc plus de 1,2 millions d'euros dépensés chaque année (qui pourraient être évités) car le tri ou le compostage ne sont pas fait.

	Coût annuel total des déchets valorisables	
	S'ils avaient été triés par les usagers	Non triés par les usagers
Tri sélectif (25 % encore présents dans les ordures ménagères)	203 670 €	632 910 €
Bio-déchets (30 % encore présents dans les ordures ménagères)	0 €	780 300 €
TOTAL	203 670 €	1 413 210 €

Et les bio-déchets alors ?

La Loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire), qui vise à transformer nos modes de vie afin de tendre vers un modèle de société plus durable, nous impose le tri à la source des bio-déchets A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2024.

Le SMIRTOM du Perche Ornaïs et ses 91 communes historiques adhérentes travaillent pour l'implantation de composteurs collectifs sur chaque commune. Il est toujours possible de commander des composteurs individuels auprès du SMIRTOM du Perche Ornaïs.



Pour réduire les ordures ménagères, quelles sont les évolutions de collectes pour 2024 ?

Pour les communes rurales en apport volontaire

En 2024, des conteneurs semi-enterrés, avec un tambour d'introduction de déchets sur le dessus, vont être implantés sur toutes les communes concernées et vont permettre le dépôt d'un sac de 30 litres maximum.

Ces dépôts seront réservés aux habitants de notre territoire et se feront avec une carte d'accès par foyer. Une campagne de distribution aura lieu dans chaque commune avec une information préalable.

Pour les centres bourgs en porte à porte

Des sacs translucides 30 litres pour les « ordures ménagères » ont déjà été distribués sur les communes de Bellême et Tourouvre et vont être généralisés sur l'ensemble des communes collectées en porte-à-porte.

Ces nouvelles pratiques, déjà en test sur quelques communes de notre territoire, nous permettent d'enregistrer des baisses de 25 % des « ordures ménagères » pour le porte-à-porte et 50 % pour l'apport volontaire. En parallèle, le tri sélectif augmente de 50 % sur les 2 modes de collectes dès la mise en place de tambours d'introduction de déchets sur le dessus ou de sacs translucides.

Un guide du tri sera également remis à chaque foyer, lors de la distribution de badges ou sacs translucides, pour rappeler les enjeux environnementaux et financiers d'une bonne gestion des déchets.



Conteneurs semi-enterrés avec tambour 30 Litres



Sacs translucides « OM » 30 litres



Bruits de voisinage (Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007)

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Art. R.1334-31 du code de santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Les boîtes aux lettres



Nous recevons de moins en moins de courrier papier, mais de plus en plus de colis, alors avoir une boîte aux lettres bien identifiée est recommandé, voire obligatoire pour tous les logements construits après 1979.

Il est important d'avoir une boîte aux lettres normalisée permettant de recevoir les lettres aussi bien que les colis. Elle doit mesurer 34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3 cm de hauteur et 22 cm de longueur.

Elle doit être installée en bordure de voie et placée à l'entrée du logement, à un emplacement accessible aux facteurs. Si vous avez un chemin privé, elle doit être placée à l'entrée du chemin.

Il est fortement recommandé de mettre son nom afin de l'identifier et d'éviter de recevoir le courrier du voisin. Pensez aux facteurs, aux livreurs, à la Mairie, qui peinent parfois à identifier vos boîtes à lettres !

Comptons également sur la mise à jour de l'adressage qui est en cours sur notre commune, pour faciliter encore mieux la distribution. Il s'agit de nommer les voies qui ne portent pas de nom pour favoriser les livraisons, l'accès des secours et l'installation de la fibre.

Le brûlage des déchets verts est interdit !

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année selon l'arrêté préfectoral du 28/09/2022 quelle que soit la superficie de votre propriété. Pour la qualité de l'air et préserver notre santé il existe des alternatives comme le broyage, le compostage, ou le paillage. Les brûlages de déchets verts émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air atmosphérique qui peut nuire tant à la santé qu'à l'environnement. Pour information, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus en voiture diesel récente. Des solutions alternatives existent : elles passent par la valorisation sur place, comme le paillage, le compostage et le broyage, ou bien par la gestion collective de ces déchets.

Le respect de ces dispositions est l'affaire de tous : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs. Toute infraction à l'arrêté ci-dessous expose les contrevenants à une sanction de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Le brûlage des résidus de l'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux est réservé aux exploitations agricoles

Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62
Docteur Faure 02.33.25.48.69
Pharmacie 02.33.73.31.32
Kinésithérapeute 02.50.47.93.28
Taxi 02.33.73.33.19

ADMR 02.33.83.72.10
UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Médecin de garde 116 -117

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences à partir du portable 112

Services

Agence Postale Communale
02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet
02.33.85.00.75

Ecole de Musique
02.33.25.00.61

Per'Chouette
06.74.29.22.32

Médiathèque
02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche
02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard
02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche
02.33.73.71.94

Secrétariats de Mairie

Commune déléguée Condé S/ Huisne
02.33.73.34.01
sablonssurhuisne@orange.fr
www.conde-sur-huisne.fr

Commune déléguée Condeau
02.33.73.33.43
mairiecondeau@wanadoo.fr

Commune déléguée Coulonges les Sablons
02.37.52.50.25
mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

©Catherine CHAVIGNY



PanneauPocket